

DASSAULT AVIATION

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 23 septembre 2015

Quorum :

Atteint pour la partie ordinaire et la partie extraordinaire de l'Assemblée :

- . 34 actionnaires présents,
 - . aucun actionnaire représenté par des tiers,
 - . 2 pouvoirs au Président,
 - . 149 actionnaires ayant voté par correspondance,
- représentant au total 8 302 793 actions soit 95,30% des actions ayant le droit de participer au vote et des droits de vote existants.

Vote des résolutions :

L'Assemblée a approuvé:

- à la majorité des voix des actionnaires votants présents, représentés ou ayant voté par correspondance, requise en assemblée générale extraordinaire l'autorisation à donner au Conseil d'administration d'attribuer des actions de la Société au profit des dirigeants mandataires sociaux et de certains salariés de la Société,
 - à la majorité des voix des actionnaires votants présents, représentés ou ayant voté par correspondance, requise en assemblée générale ordinaire la modification apportée au programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 28 janvier 2015,
 - à l'unanimité des voix des actionnaires votants présents, représentés ou ayant voté par correspondance les pouvoirs d'usage pour les formalités consécutives à l'Assemblée.
-